

Enquête Emploi

2012



PORTRAITS
SECTEURS

SOMMAIRE

Publication réalisée
sous la direction
d'Estelle Bacher-Chauvin,
Directrice Recherche Études
et Développement d'Unifaf

Conception, rédaction

Service Études et Prospective:
Pierre-Marie Lasbleis

(chef de service),
Capucine Bigote,
Marie-Franceline Bossu,
Shu-Yun Cheng,
Lina Courgenou,
Emmanuelle Kerdraon,
Hédi Riahi,
Laurent Richard

Design graphique

Atelier Chévara
(Marge Design)

Infographies

Laurent Stefano

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

A | B | C | D | E | F

1.A. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

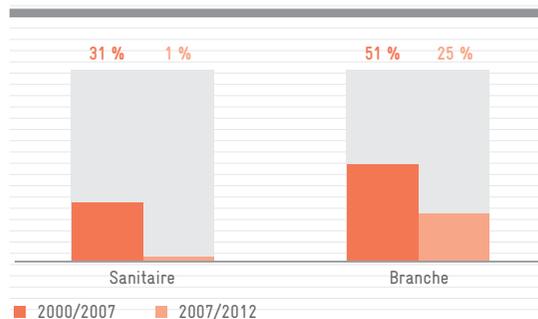
1. LE 2^e SECTEUR DE LA BRANCHE

- ➔ **155 480** salariés : 1 % de croissance en 5 ans (25 % pour la Branche).
- ➔ **2 162** établissements : 28 % de croissance en 5 ans (30 % pour la Branche).
- ➔ **22 %** des effectifs de la Branche.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LE SECTEUR SANITAIRE



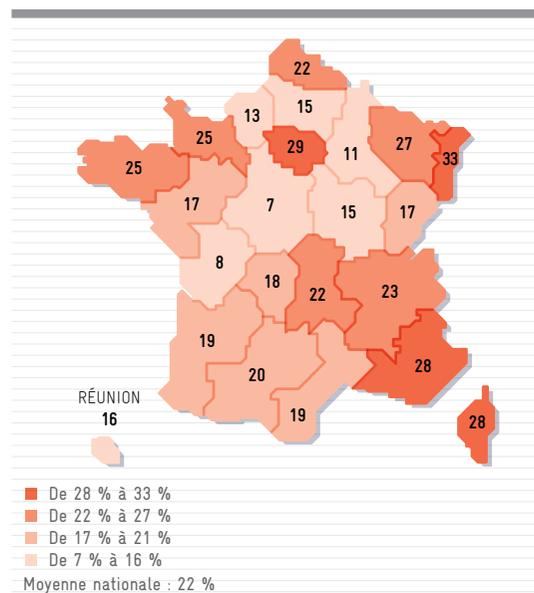
ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS SALARIÉS



2. UNE IMPLANTATION INÉGALE SUR LE TERRITOIRE

- ➔ La part du secteur sanitaire dans la Branche est plus forte en Alsace, en Île-de-France, en PACA-Corse et en Lorraine.

PART DU SECTEUR SANITAIRE DANS LA BRANCHE, SELON LA RÉGION



CLÉ DE LECTURE : 29 % des salariés de la Branche en Île-de-France travaillent dans le secteur sanitaire.

3. CINQ CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENT

- ➔ Les établissements de **médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)** :
 - Centres hospitaliers ;
 - Hôpitaux locaux ;
 - Établissements de soins pluridisciplinaires ;
 - ...
 - ➔ Les Centres de lutte contre le cancer (CLCC)* ;
 - ➔ Les établissements de **moyen et long séjour** :
 - Établissements de soins de suite et de réadaptation ;
 - Établissements de soins de longue durée.
 - ➔ Les établissements de **lutte contre les maladies mentales** :
 - Centres hospitaliers spécialisés dans la lutte contre les maladies mentales ;
 - Centres médico-psychologiques ;
 - Appartements thérapeutiques ;
 - ...
 - ➔ Les autres établissements du secteur sanitaire :
 - Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ;
 - Hospitalisation à domicile (HAD) ;
 - Centres de dialyse ;
 - Dispensaires ;
 - ...
- * Dans les graphiques qui suivent, la catégorie établissement de moyen et long séjour inclut les Centres de lutte contre le cancer.

A | B | C | D | E | F

1.B. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

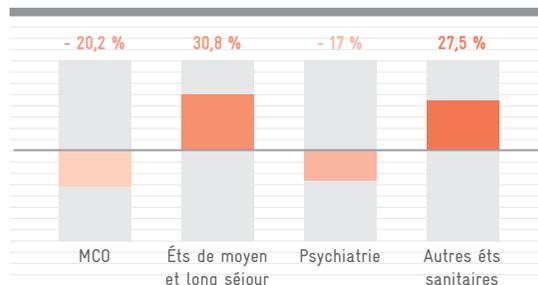
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

4. L'ACTIVITÉ DE MOYEN ET LONG SEJOUR SE RENFORCE

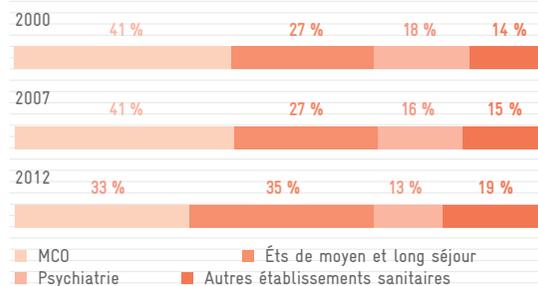
➔ La part du **moyen et long séjour** dans le secteur sanitaire se renforce entre 2000 et 2012 : **+8 points...**

➔ ...au détriment de l'activité de MCO : **-8 points.**

TAUX DE CROISSANCE 2007/2012 PAR ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ

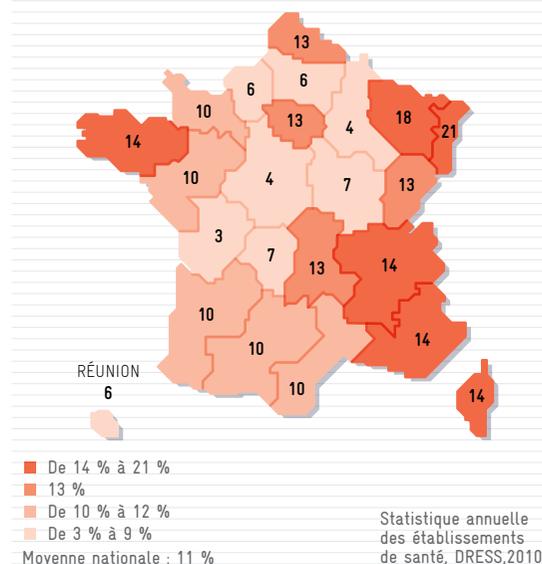


5. UN POIDS MODÉRÉ DE LA BRANCHE DANS LE SECTEUR

➔ **11 %** : poids de la Branche dans l'emploi non-médical du secteur sanitaire.

➔ Régions dans lesquelles le poids de la Branche dans le secteur sanitaire est le plus élevé :
- l'Alsace (21 %) ;
- la Lorraine (18 %).

POIDS DE LA BRANCHE DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SELON LA RÉGION



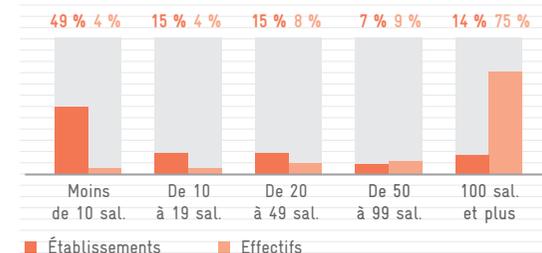
6. DES ASSOCIATIONS DE TAILLE HÉTÉROGÈNE

➔ **75 %** des effectifs travaillent dans un établissement de 100 salariés et plus.

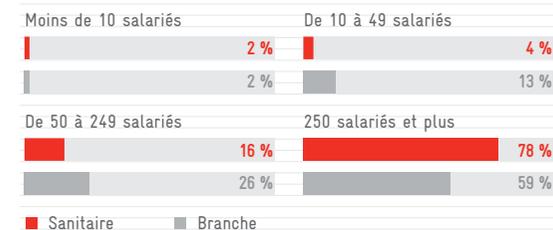
➔ **78 %** des effectifs travaillent dans une association de 250 salariés ou plus.

➔ Les associations de moins de 50 salariés représentent peu d'effectifs (6 % des salariés).

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ASSOCIATION



A | B | C | D | E | F

1.C. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

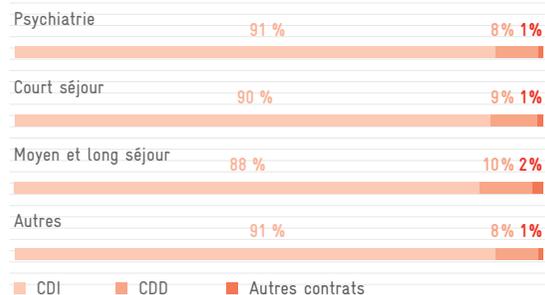
7. DES CONDITIONS D'EMPLOI PÉRENNES

- **90 %** d'emplois en CDI, soit davantage que dans la Branche (87 %).
- Davantage de CDD (**10 %**) dans les établissements de moyen et long séjour.
- **91 %** de CDI dans le secteur de la psychiatrie.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT

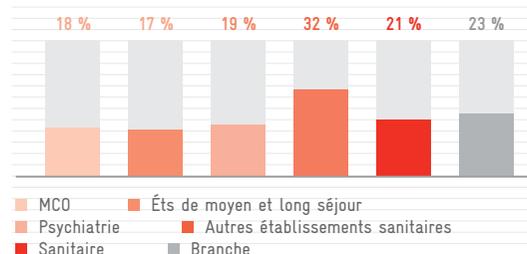


RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT ET LE SECTEUR

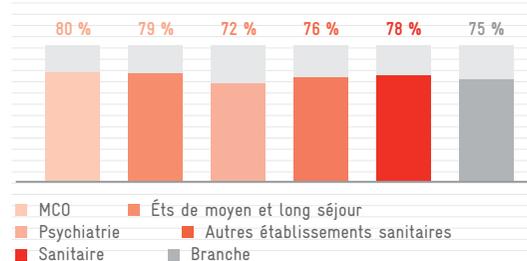


- **21 %** d'emplois à temps partiel.
 - Un temps partiel plus important dans les autres établissements sanitaires : **32 %**.
- **78 %** de femmes en moyenne.
 - Moins de femmes dans le secteur de la psychiatrie : **72 %**.

PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SECTEUR



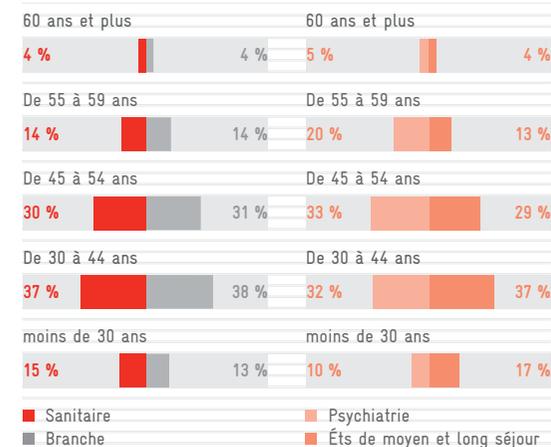
TAUX DE FÉMINISATION SELON LE SECTEUR



8. DES PROFESSIONNELS PLUS ÂGÉS EN PSYCHIATRIE

- **18 %** des effectifs du secteur sanitaire ont 55 ans ou plus (14 % en 2007).
 - Des professionnels plus âgés dans le secteur de la psychiatrie : 25 % ont plus de 54 ans.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



1.D. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

9. LES EMPLOIS DE L'ÉDUCATIF ET DU SOCIAL SE DÉVELOPPENT

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS

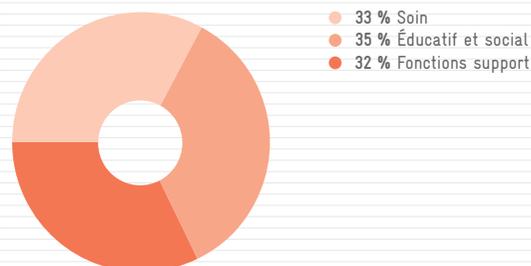
SOIN	65%
Médical	10%
Médecin spécialiste (hors psy)	4,4%
Médecin généraliste	1,7%
Médecin chef de service	1,4%
Paramédical	11%
Psychologue	2,4%
Masseur-kinésithérapeute	1,8%
Manipulateur en radiologie	1,5%
Soins	4,4%
Infirmier diplômé d'Etat	20,6%
Aide-soignant	13,9%
Agent de service de soins	4,4%
ÉDUCATIF ET SOCIAL	7%
Éducatif, social, insertion	6,5%
Éducateur spécialisé	1,6%
Assistant de service social	1,1%
Travail Protégé	0,2%
Enseignement, formation	0,5%
FONCTIONS SUPPORT	28%
Services, moyens généraux	12%
Agent des services hôteliers	7,9%
Agent des services généraux	3,0%
Serv. Administr., gestion	14%
Secrétaire médicale	4,3%
Agent administratif	3,6%
Employé d'accueil et de com	1,9%
Direction	3%

➔ **65%** des effectifs du secteur sanitaire travaillent dans le domaine du soin (**33%** dans la Branche).

➔ L'emploi le plus présent est celui d'infirmier diplômé d'état (**21%**) suivi de celui d'aide-soignant (**14%**).

➔ La structure d'emploi par domaine est globalement stable, bien que les emplois de l'éducatif et du social se développent.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE PAR FAMILLE D'EMPLOI (TOUS SECTEURS)

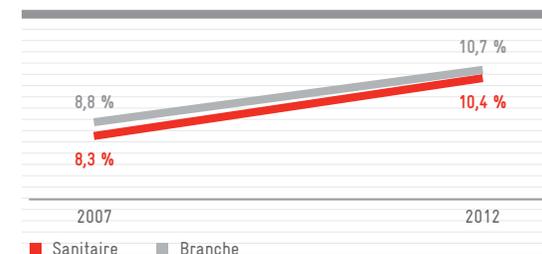


10. UNE MOBILITÉ SENSIBLEMENT ÉQUIVALENTE À CELLE DE LA BRANCHE

➔ **10,4%** : Un taux de mobilité en augmentation depuis 2007.

➔ Le taux de mobilité dans le secteur est légèrement plus faible que dans la Branche.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOBILITÉ DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET DANS LA BRANCHE (EN %)



A | B | C | D | E | F

1.E. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

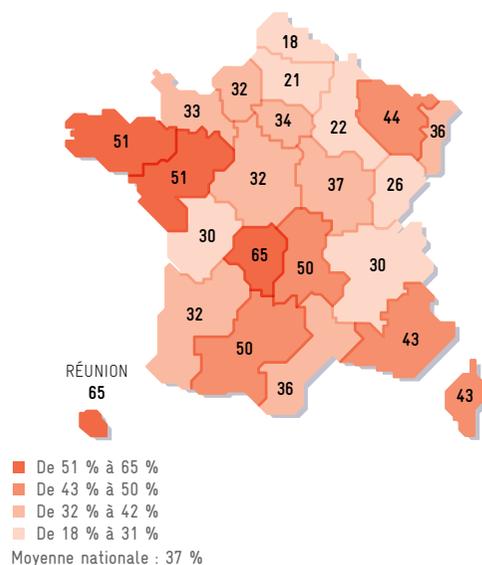
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

11. D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

➔ **37 %** des établissements du secteur sanitaire signalent des difficultés de recrutement.

➔ Ces difficultés sont plus importantes dans le Limousin et à La Réunion (**65 %**), et dans une moindre mesure en Bretagne et en Pays-de-la-Loire (**51 %**).

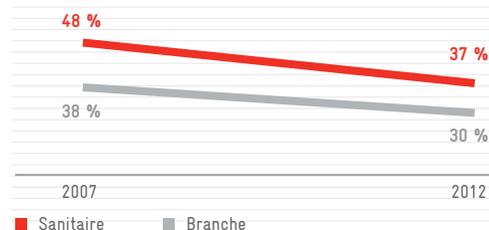
PART EN RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS SIGNALANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



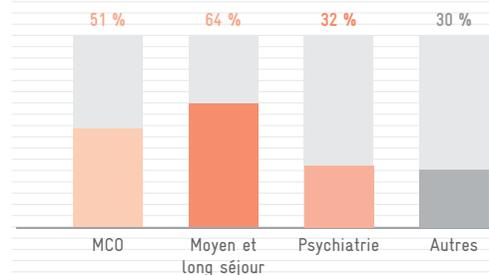
➔ Des difficultés de recrutement en forte baisse entre 2007 et 2012 (**-11 points**), baisse supérieure à celle de la Branche (-8 %).

➔ **64 %** des établissements de moyen et long séjour signalent des difficultés de recrutement, de même que la moitié des établissements de médecine-chirurgie-obstétrique.

ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

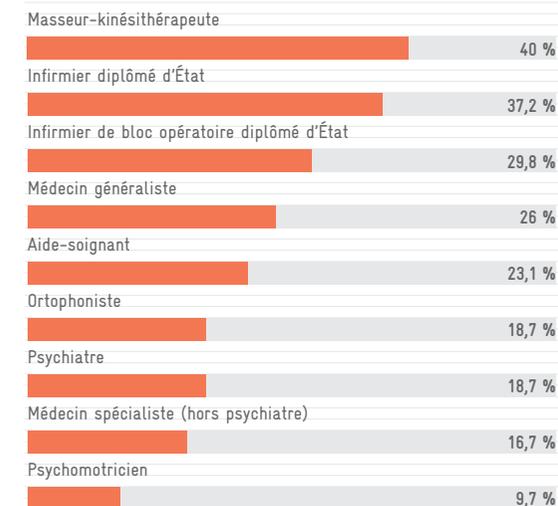


PART DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE SECTEUR



➔ Les tensions portent principalement sur les emplois paramédicaux (kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien), les emplois du soin (infirmier, infirmier de bloc opératoire, aide-soignant) et les emplois médicaux.

LES PRINCIPAUX EMPLOIS CONCERNÉS



CLÉ DE LECTURE : 40% des établissements employant des masseurs-kinésithérapeutes ont des difficultés à en recruter.

A | B | C | D | E | F

1.F. LE SECTEUR SANITAIRE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

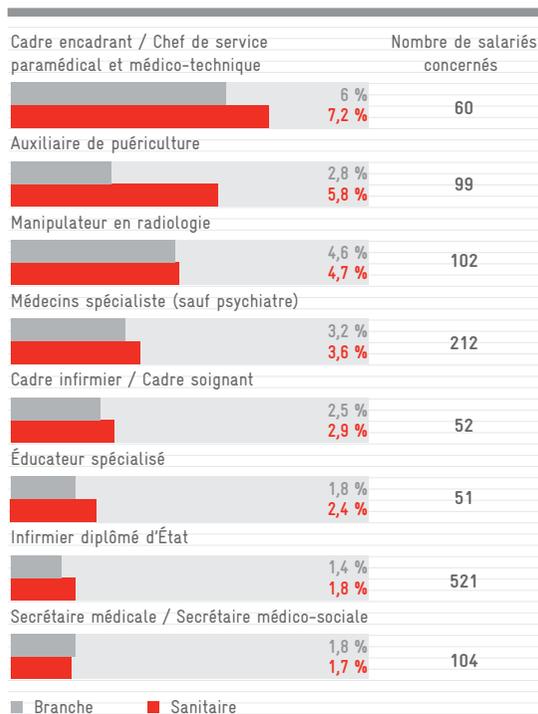
3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

12. DES BESOINS DE QUALIFICATION HÉTÉROGÈNES

PART DES EMPLOIS EN CDI N'AYANT PAS LA QUALIFICATION REQUISE POUR LEUR POSTE



⇒ 1,4 % des emplois du secteur sanitaire n'ont pas la qualification requise pour leur poste (1,8 % dans la Branche).

⇒ Les besoins de qualifications les plus élevés concernent les :

- Cadres encadrants / chefs de service paramédical et médico-technique (7,2 %) ;
- Auxiliaires de puériculture (5,8 %) ;
- Manipulateurs en radiologie (4,6 %).

⇒ 1,8% des infirmiers diplômés d'État ont un besoin de spécialisation.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Croissance nulle et recomposition ?

Jusqu'en 2015, les prévisionnistes misent sur une croissance faible du secteur, puis sur une stabilisation au-delà. Les mutations de l'activité n'en demeurent pas moins fortes : recul de l'hospitalisation complète et développement de l'hospitalisation à domicile, domaine où la Branche est bien positionnée.

Le mouvement de rationalisation de l'offre de soin hospitalière liée aux schémas régionaux (SROS) se poursuivant, les établissements privés non lucratifs peuvent être concernés par des mouvements de regroupement, y compris avec des structures publiques. Dans ce contexte quelle sera la place du modèle privé non lucratif ? Les restrictions de moyens peuvent également se traduire par des tensions sur les conditions de travail, aggravées dans les régions où les difficultés de recrutement et de fidélisation sont fortes.

Par ailleurs, l'évolution de la demande de santé (publics avec une prise en charge plus lourde, soins plus techniques, patients qui souhaitent être acteurs de leur propre santé, etc.) entraîne de fortes évolutions de métiers, à anticiper dans ce secteur par ailleurs très impacté par la mise en œuvre du Développement professionnel continu (DPC).

A | B | C | D | E | F

2.A. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

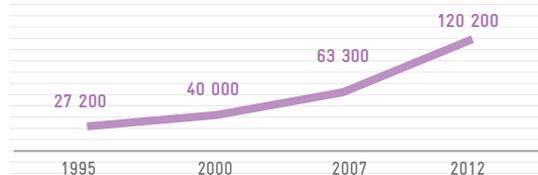
4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

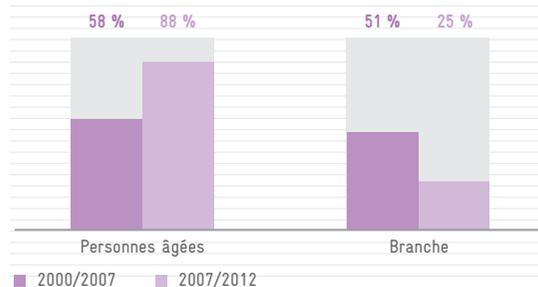
1. LE 3^E EMPLOYEUR DE LA BRANCHE

- ➔ 120 200 salariés, soit 88 % de croissance en 5 ans (25 % pour la Branche).
- ➔ 3200 établissements, soit une hausse de 70 % depuis 2007 (30 % pour la Branche).
- ➔ 17 % des emplois de la Branche en 2012.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES



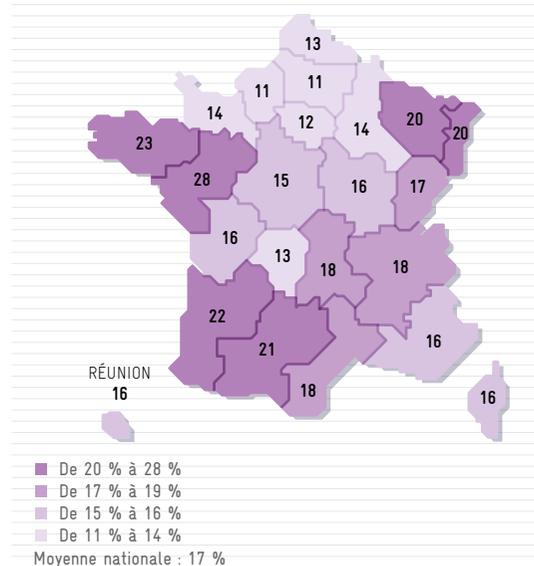
ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS



2. UNE FORTE IMPLANTATION TERRITORIALE

- ➔ Une moindre présence dans les régions situées au nord de la Seine.
- ➔ Un poids dans la Branche plus marqué à l'Ouest (Bretagne, Pays de Loire), dans le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et à l'Est (Alsace, Lorraine).

PART DU SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES DANS LA BRANCHE, SELON LA RÉGION



A | B | C | D | E | F

2.B. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

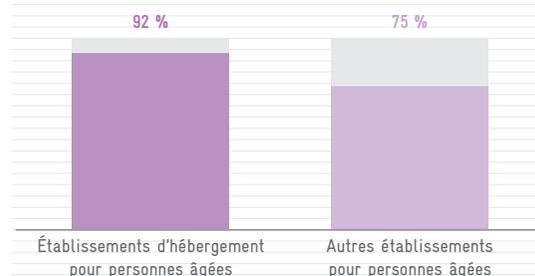
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

4. UN SECTEUR EN TRÈS FORTE CROISSANCE

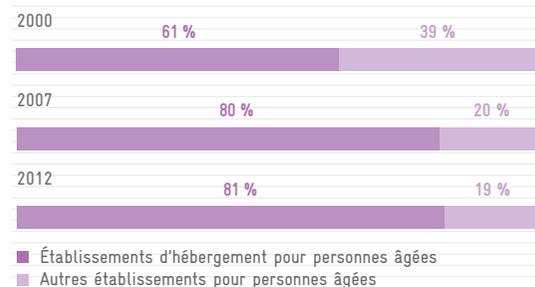
➔ **+92 %** d'emplois dans le secteur de l'hébergement entre 2007 et 2012.

➔ Un taux de croissance plus faible mais élevé dans les autres établissements du secteur des personnes âgées (**75 %**).

TAUX DE CROISSANCE 2007/2012 PAR ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ



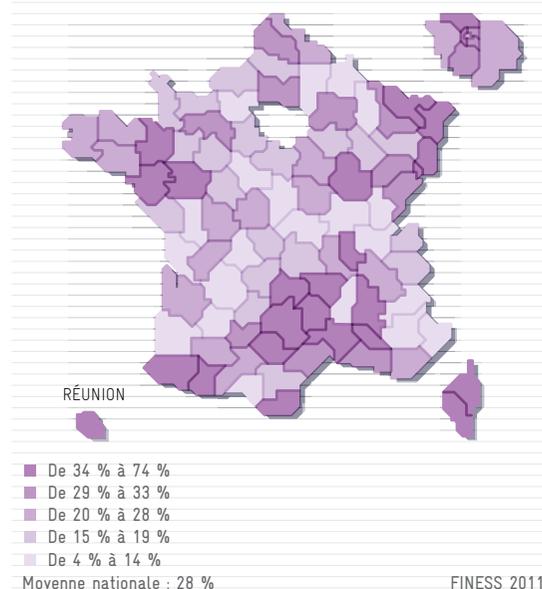
5. UNE BRANCHE MINORITAIRE

➔ **28 %** : poids de la Branche dans l'hébergement des personnes âgées.

➔ Un poids de la Branche dans le secteur des personnes âgées très élevé dans l'Est de la France : Moselle (74 %), Territoire de Belfort (69 %), Bas-Rhin (57 %).

➔ Un poids très faible dans la Creuse (6 %).

POIDS DE LA BRANCHE DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES, PAR DÉPARTEMENT

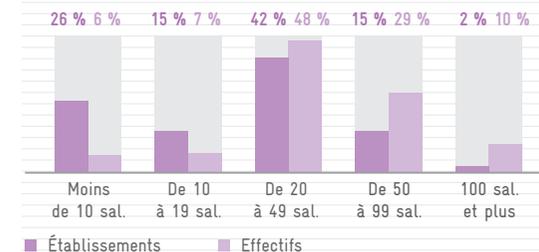


6. UN TISSU ASSOCIATIF HÉTÉROGÈNE

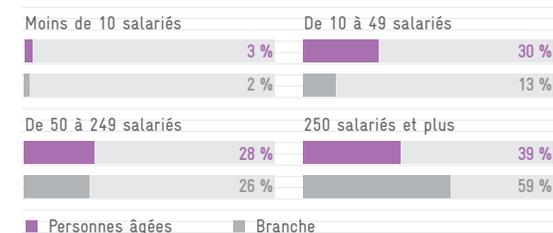
➔ **61 %** des salariés du secteur des personnes âgées sont employés par un établissement de moins de 50 salariés.

➔ **Un tiers** des salariés du secteur des personnes âgées sont employés dans une association de moins de 50 salariés.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ASSOCIATION



2.C. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

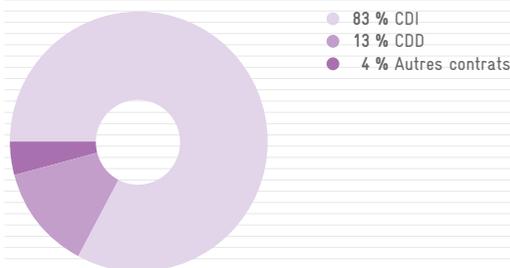
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

7. DES EMPLOIS MOINS PERENNES QUE DANS LA BRANCHE

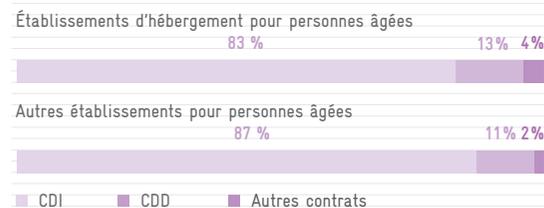
➔ **83 %** d'emplois en CDI, soit 5 points de moins que dans la Branche (87 %).

➔ Une part de CDD plus importante dans le secteur de l'hébergement des personnes âgées : **13 %**.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT



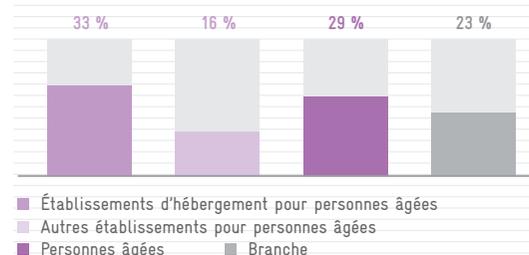
RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT ET LE SECTEUR



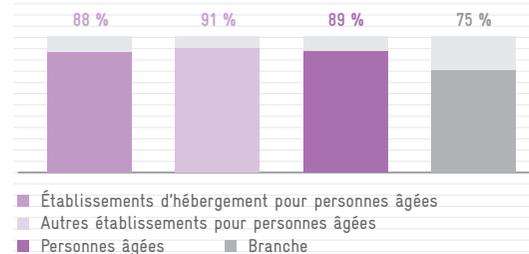
➔ **29 %** d'emplois à temps partiel dans le secteur.
– Un temps partiel plus important dans le secteur de l'hébergement des personnes âgées : 33 % (paramédicaux à temps partagé).

➔ Un taux de féminisation très élevé : **89 %** de femmes (75 % dans la Branche).

PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SECTEUR



TAUX DE FÉMINISATION, SELON LE SECTEUR

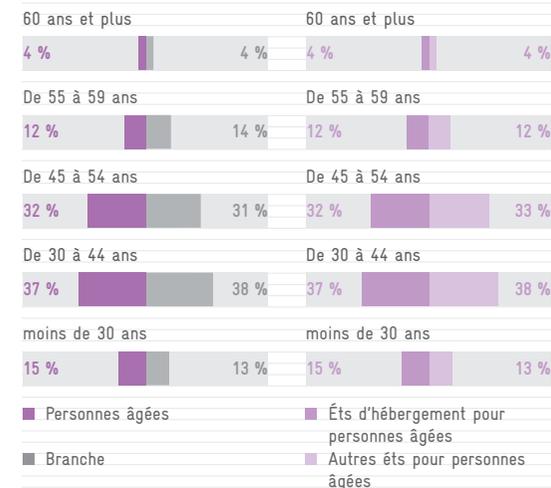


8. UN SECTEUR JEUNE MAIS EN ÉVOLUTION

➔ **16 %** des effectifs du secteur des personnes âgées ont 55 ans ou plus, soit 5 points de plus qu'en 2007.

➔ **15 %** des effectifs travaillant dans l'hébergement des personnes âgées ont moins de 30 ans.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



A | B | C | D | E | F

2.D. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

9. UNE STRUCTURE D'EMPLOI STABLE

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS

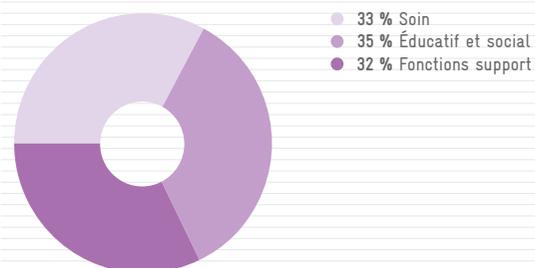
SOIN	54%
Médical	1,6%
Paramédical	2,4%
Psychologue	1,3%
Soins	50,1%
Aide-soignant	28,9%
Agent de service de soins	12,1%
Infirmier diplômé d'Etat	7,1%
ÉDUCATIF ET SOCIAL	12%
Éducatif, social, insertion	11,5%
Auxiliaire de vie	4,4%
Aide médico-psychologique	4,2%
Animateur	1,1%
Travail Protégé	0,1%
Enseignement, formation	0%
FONCTIONS SUPPORT	34%
Services, moyens généraux	26,4%
Ouvrier et agent des services hôteliers	21,9%
Ouvrier et agent des services généraux	2,8%
Serv. Administr., gestion	5,8%
Agent	1,9%
Secrétaire	1,5%
Direction	2%
Directeur d'éts ou de service	1,1%

➔ 54% des effectifs du secteur des personnes âgées travaillent dans le domaine du soin.

➔ Les aides-soignants représentent le 1^{er} emploi du secteur des personnes âgées (29% des salariés), suivi des ouvriers et agents de services hôteliers (22%).

➔ La structure d'emploi par famille de métier est relativement stable par rapport à 2007. Les aides soignants gagnent du terrain au détriment des agents de soins, agents des services hôteliers et généraux.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE PAR FAMILLE D'EMPLOI (TOUS SECTEURS)

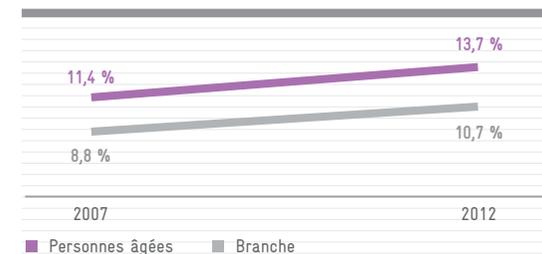


10. UNE MOBILITÉ PLUS ÉLEVÉE QUE DANS LE RESTE DE LA BRANCHE

➔ 13,7% : Le taux de mobilité le plus élevé de la Branche.

➔ Une mobilité en hausse par rapport à 2007, à l'image de la situation observée dans l'ensemble de la Branche.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOBILITÉ DANS LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DANS LA BRANCHE (EN %)



A | B | C | D | E | F

2.E. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

11. DE FORTES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

➔ 51 % des établissements signalent des difficultés de recrutement, soit 21 points de plus que dans la Branche.

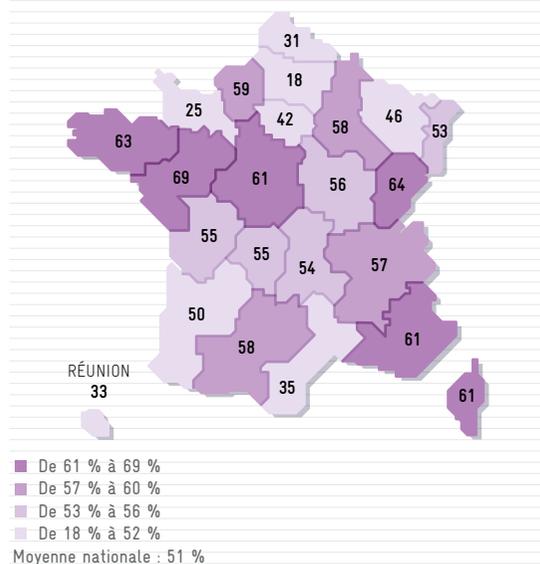
➔ Ces difficultés s'expriment davantage en Pays de la Loire, en Bretagne et en Franche-Comté.

➔ Des difficultés de recrutement en légère baisse depuis 2007 (-2 points), baisse moins franche que celle observée dans la Branche.

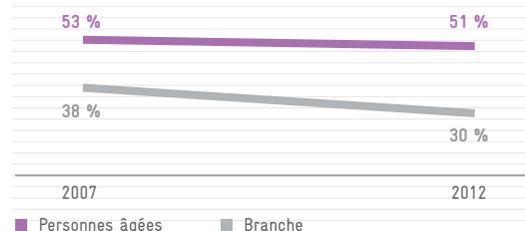
➔ Des difficultés plus présentes encore dans le secteur de l'hébergement des personnes âgées (56 % des établissements).

➔ Les tensions portent en premier lieu sur les emplois d'aide-soignant et d'infirmier (entre 40 et 50 % des établissements sont concernés), puis sur les emplois paramédicaux.

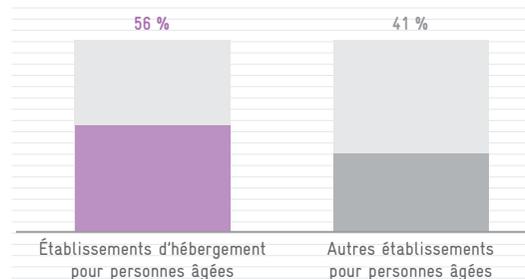
PART EN RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS SIGNALANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



PART DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE SECTEUR



LES PRINCIPAUX EMPLOIS CONCERNÉS



CLÉ DE LECTURE : 48,1 % des établissements employant des aides-soignants ont des difficultés à en recruter.

A | B | C | D | E | F

2.F. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

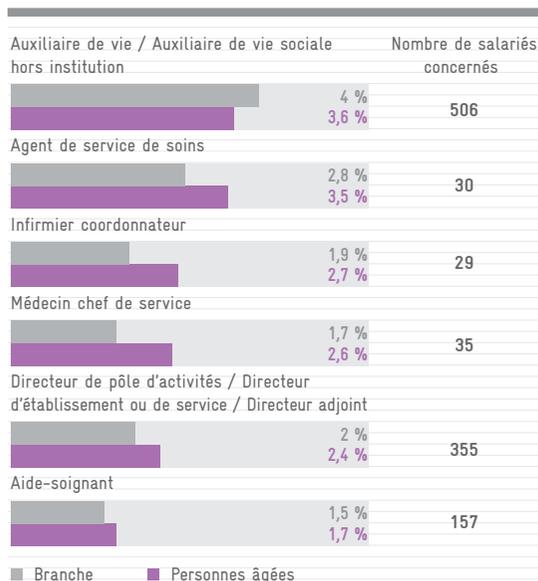
3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

12. BESOINS DE QUALIFICATION

PART DES EMPLOIS EN CDI N'AYANT PAS LA QUALIFICATION REQUISE POUR LEUR POSTE



➡ **1,6 %** des emplois du secteur des personnes âgées n'ont pas la qualification requise pour leur poste (1,8 % dans la Branche).

➡ Les besoins de qualifications les plus élevés concernent les :

- Auxiliaires de vie (3,6 %) ;
- Agents de service de soins (3,5 %) ;
- Infirmiers coordonnateurs (2,7 %).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Croissance dans un contexte concurrentiel

L'augmentation forte du nombre de personnes très âgées rend la poursuite de la croissance prévisible. Les besoins du secteur en offre de prise en charge demeurent, malgré le développement important de l'offre de service (EHPAD de plus en plus médicalisés, nouveaux dispositifs créés dans le cadre du plan Alzheimer : Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et Unités d'hébergement renforcé (UHR)).

Dans un contexte où le maintien à domicile est largement promu et les aidants familiaux moins disponibles, le décloisonnement entre les différents acteurs et le développement des compétences relatives au soutien à domicile devient un enjeu important. Quelle est alors la place de la Branche face au fort potentiel de croissance dans les SSIAD ?

Par ailleurs, l'accroissement de la prise en charge de situations plus lourdes et plus complexes place la question des métiers de la dépendance au cœur des préoccupations. Cette évolution, dans un secteur également marqué par des conditions de travail usantes et par des tensions très importantes en terme de gestion des ressources humaines, bouscule les pratiques professionnelles. Attirer les professionnels du soin (aides-soignants, infirmiers) est aussi un défi supplémentaire auquel devra faire face le secteur.

A | B | C | D | E | F

3.A. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE 1^{ER} EMPLOYEUR DE LA BRANCHE

➔ **266 800** salariés, soit 27 % de croissance en 5 ans (25 % pour la Branche).

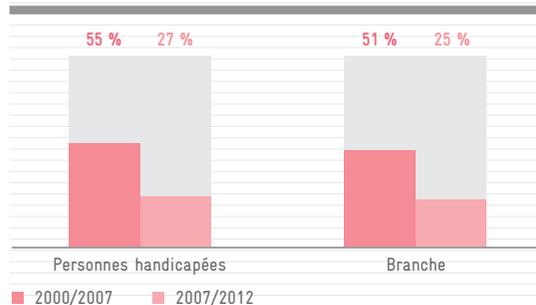
➔ **7 930** établissements, soit une hausse de 30 % depuis 2007 (idem Branche).

➔ **38 %** des emplois de la Branche.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES



ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS

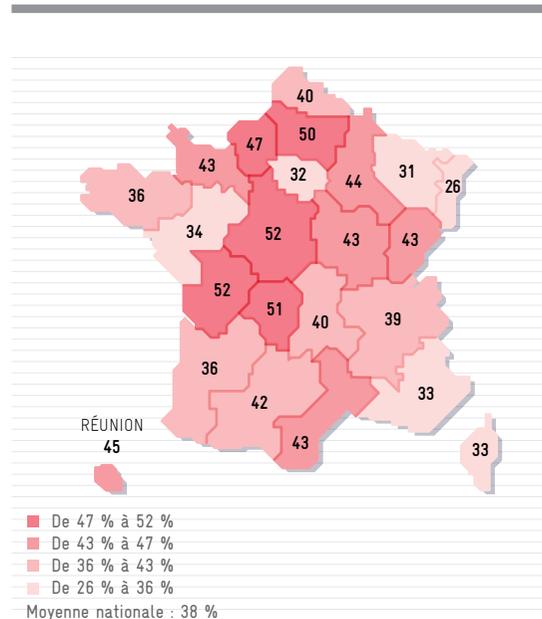


2. UNE FORTE IMPLANTATION TERRITORIALE

➔ Des établissements présents sur toutes les zones d'emploi.

➔ La part du secteur dans la Branche est plus marquée dans le Centre-ouest (régions Centre, Poitou-Charentes et Limousin).

PART DU SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'EMPLOI DE LA BRANCHE, SELON LA RÉGION



CLÉ DE LECTURE : 32 % des salariés de la Branche en Île-de-France travaillent dans le secteur des personnes handicapées.

3. TROIS CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENT

➔ Les établissements pour **enfants handicapés** :

- Instituts médico-éducatifs (IME/IMP/IMPRO) ;
- Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) ;
- Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ;
- Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)...

➔ Les établissements et services de **travail protégé** pour adultes handicapés :

- Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ;
- Entreprises adaptées (EA).

➔ Les établissements et services d'**hébergement, d'accompagnement et de réinsertion** pour personnes adultes handicapées :

- Foyers d'hébergement ;
- Foyers de vie ;
- Foyers d'accueil médicalisé (FAM) ;
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS) ;
- Centres de réadaptation pédagogique (CRP) ;
- Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ;
- Services d'accompagnement médicalisé et de soins pour adultes handicapés (SAMSAH)...

A | B | C | D | E | F

3.B. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

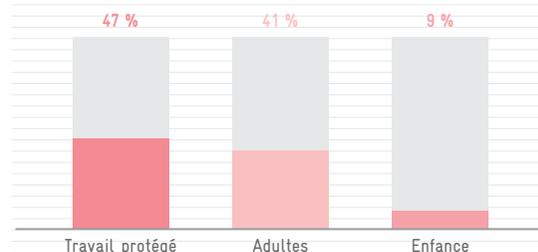
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

4. LE SECTEUR ADULTE SE RENFORCE

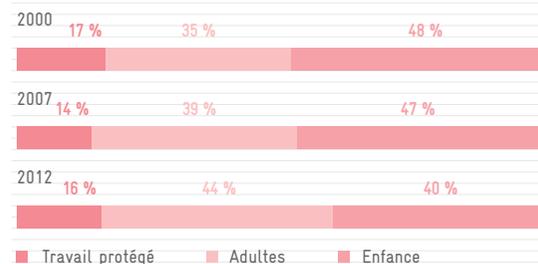
➔ + 41 % d'emplois dans le secteur adultes handicapés entre 2007 et 2012.

➔ Un taux de croissance plus faible dans le secteur de l'enfance handicapée (9 %).

TAUX DE CROISSANCE 2007/2012 PAR ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ



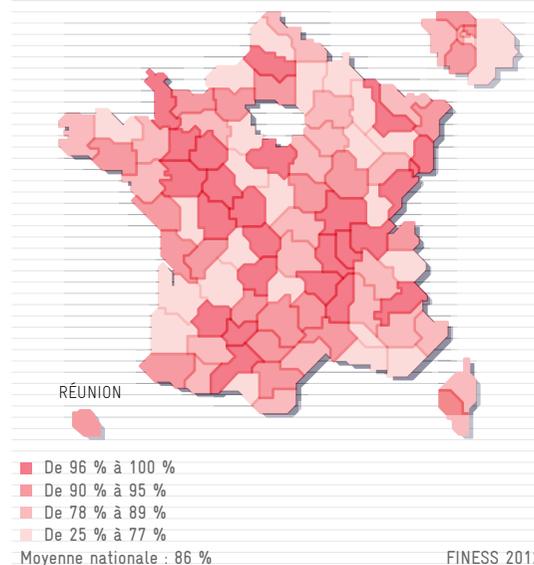
5. UNE BRANCHE MAJORITAIRE

➔ 85 % : poids de la Branche dans l'accueil d'enfants handicapés.

➔ 92 % : poids de la Branche dans les places d'ESAT.

➔ 86 % : poids de la Branche dans l'hébergement d'adultes handicapés.

POIDS DE LA BRANCHE DANS L'ACCUEIL D'ENFANTS HANDICAPÉS, PAR DÉPARTEMENT

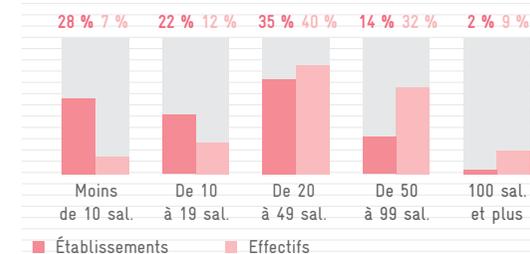


6. GRANDES ASSOCIATIONS / ÉTABLISSEMENT DE TAILLE MOYENNE

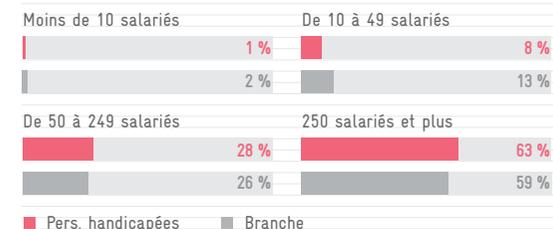
➔ Près des 3/4 des effectifs exercent dans les établissements de taille moyenne (20 à 99 ETP).

➔ 63 % des effectifs de la Branche sont concentrés dans les associations de plus de 250 ETP.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ASSOCIATION



A | B | C | D | E | F

3.C. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

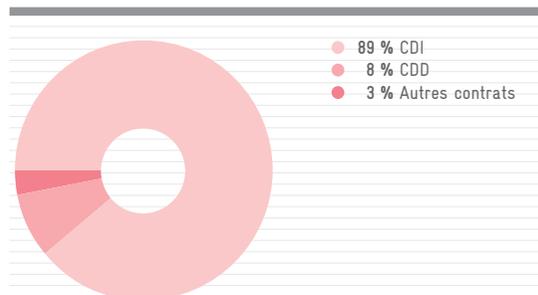
4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

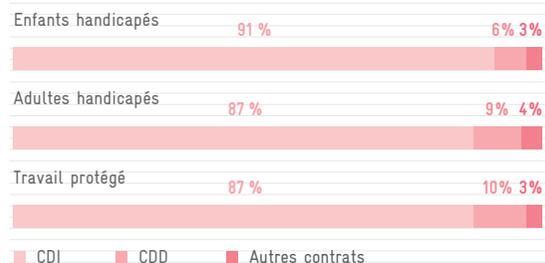
7. DES EMPLOIS PÉRENNES ET CONSOLIDÉS

- **89 %** d'emplois en CDI, davantage que dans la Branche (87 %).
 - Une part de CDD plus importante dans le secteur du travail protégé : **10 %**.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT

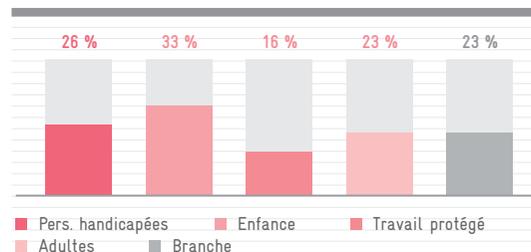


RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT

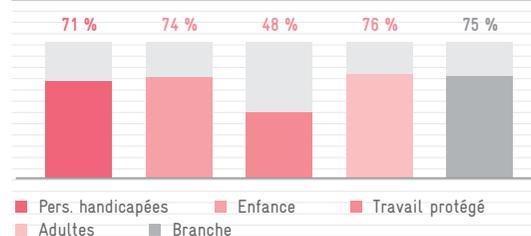


- **26 %** d'emplois à temps partiel.
 - Un temps partiel plus important dans le secteur des enfants handicapés : **33 %**.
- **71 %** de femmes (75 % dans la Branche).
 - Plus de femmes dans le secteur des personnes adultes handicapées : **76 %**.

PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SECTEUR



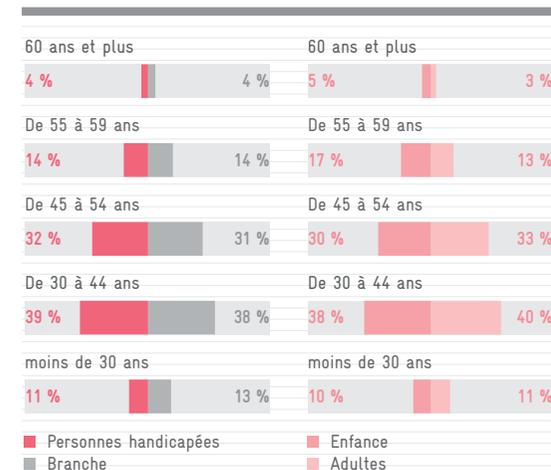
TAUX DE FÉMINISATION SELON LE SECTEUR



8. DES EFFECTIFS VIEILLISSANTS

- **18 %** des salariés travaillant au sein d'établissements accompagnant des personnes handicapées ont 55 ans ou plus, contre 15 % en 2007.
 - Des professionnels plus âgés dans le secteur des enfants handicapés : **22 %**.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



A | B | C | D | E | F

3.D. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

9. UNE STRUCTURE D'EMPLOI STABLE

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS

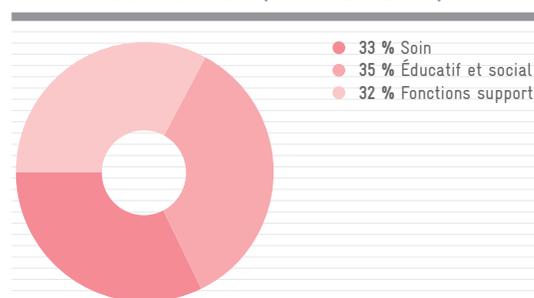
SOIN	20%
Médical	2%
Psychiatre	1%
Paramédical	9%
Psychologue	4%
Psychomotricien	2%
Orthophoniste	1,5%
Soins	9%
Aide-soignant	5%
Infirmier	3%
Agent de service de soins	1%
ÉDUCATIF ET SOCIAL	52%
Éducatif, social, insertion	41%
Aide-médico-psychologique	14%
Moniteur-éducateur	6%
Éducateur spécialisé	10%
Travail Protégé	9%
Moniteur d'atelier	5%
Ouvrier de production	3%
Enseignement, formation	2%
FONCTIONS SUPPORT	28%
Services, moyens généraux	17%
Personnel de cuisine, entretien	8%
Gardien, jardinier, maintenance	3%
Serv. Administr., gestion	8%
Secrétaire	3%
Direction	3%
Directeur d'éts ou de service	2%

⇒ **52%** des effectifs du secteur des personnes handicapées travaillent dans le domaine éducatif et social (35% dans l'ensemble de la Branche).

⇒ Les aides médico-psychologiques représentent le 1^{er} emploi du secteur des personnes handicapées (**14%** des salariés), suivi par les éducateurs spécialisés (**10%**).

⇒ La structure d'emploi par famille de métiers est globalement stable par rapport à 2007.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE PAR FAMILLE D'EMPLOI (TOUS SECTEURS)



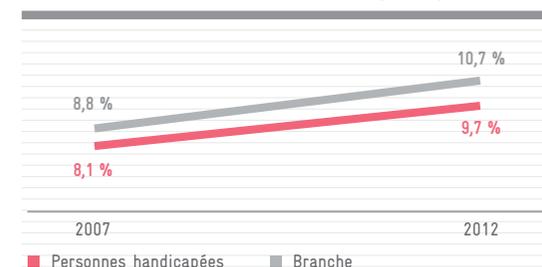
10. UNE MOBILITÉ PLUS FAIBLE QUE DANS LES AUTRES SECTEURS

⇒ **9,7%** : Un taux de mobilité sensiblement plus faible que dans la Branche (-1 point)...

⇒ ...Mais une mobilité en légère hausse par rapport à 2007, à l'image de la situation dans l'ensemble de la Branche.

⇒ Le champ des personnes handicapées demeure le secteur de la Branche où la mobilité est la plus faible.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOBILITÉ (EN %)



A | B | C | D | E | F

3.E. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

11. DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT CIBLÉES DANS LE SECTEUR DES ENFANTS HANDICAPÉS

➔ **33 %** des établissements signalent des difficultés de recrutement, soit 3 points de plus que dans la Branche.

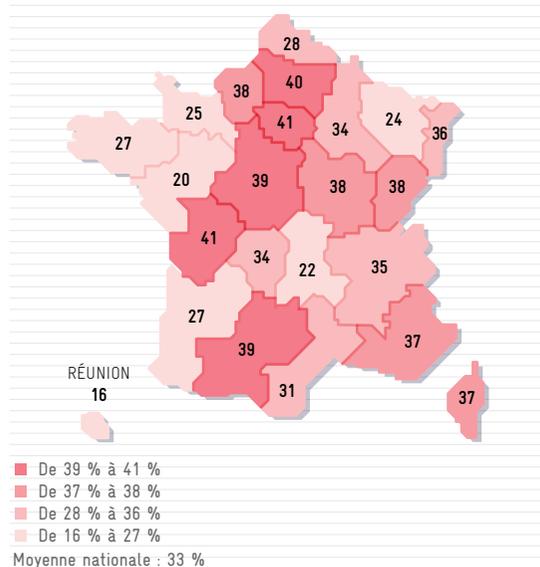
➔ Ces difficultés s'expriment davantage sur un axe Picardie / Poitou-Charentes, et dans le Sud, principalement dans la région Midi-Pyrénées.

➔ Des difficultés de recrutement en baisse dans le champ des personnes handicapées (-8 points), à l'image de ce que l'on observe dans la Branche.

➔ Des difficultés exprimées principalement dans le secteur des **enfants handicapés** (47% des établissements).

➔ Très peu de tensions sur les personnels de la filière éducative dans le champ des personnes handicapées : les difficultés de recrutement se concentrent sur les paramédicaux et les personnels de soin.

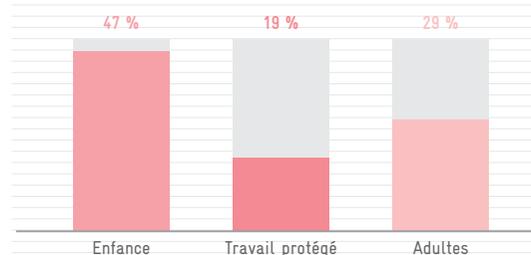
PART EN RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS SIGNALANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



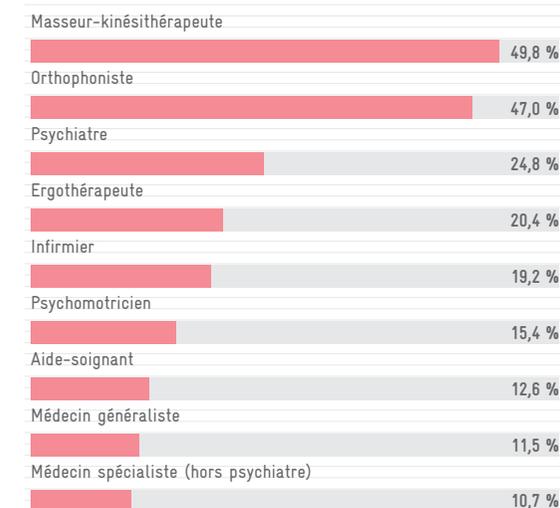
ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



PART DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LE SECTEUR



LES PRINCIPAUX EMPLOIS CONCERNÉS



CLÉ DE LECTURE : 49,8% des établissements employant des masseurs-kinésithérapeutes ont des difficultés à en recruter.

A | B | C | D | E | F

3.F. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

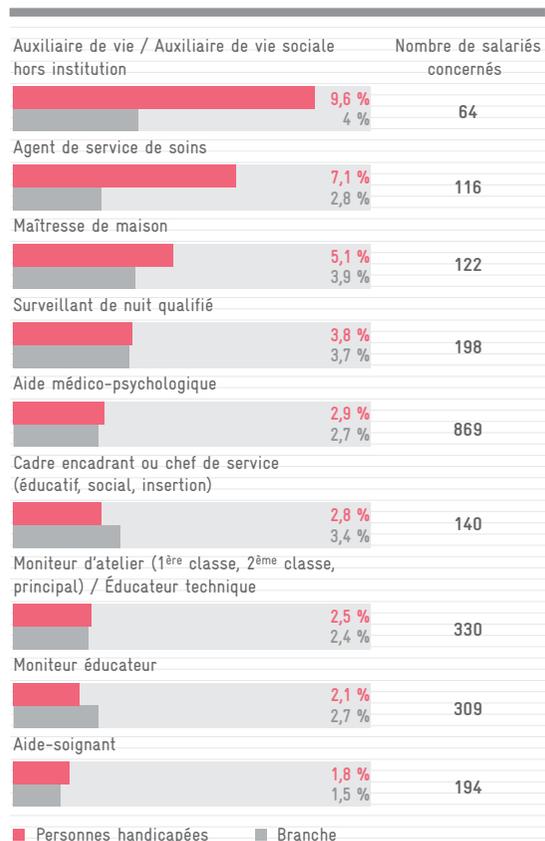
3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

12. DES BESOINS DE QUALIFICATION MODÉRÉS

PART DES EMPLOIS EN CDI N'AYANT PAS LA QUALIFICATION REQUISE POUR LEUR POSTE



➡ **1,7 %** des emplois du secteur du handicap n'ont pas la qualification requise pour leur poste (**1,8 %** dans la Branche).

➡ Les besoins de qualification sont plus élevés pour les :

- Auxiliaires de vie (**9,6 %**) ;
- Agents de service de soins (**7,1 %**) ;
- Maitresses de maison (**5,1 %**).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Entre deux courants contraires

Le secteur des personnes handicapées, 1^{er} employeur de la Branche, bénéficie de la croissance de l'activité d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion des personnes adultes handicapés.

Dans le même temps, l'offre à destination des enfants handicapés se transforme. L'accueil en établissement est en baisse (IME notamment) et l'accompagnement ambulatoire ou à domicile (SESSAD) se développe : les établissements auront alors à s'adapter à l'accompagnement de nouveaux publics.

Dans le champ des adultes handicapés, les besoins en lien avec le vieillissement des personnes sont importants, mais il n'est pas certain que la dynamique de création de places se poursuive. Là encore, le secteur aura vraisemblablement davantage à se reconvertir qu'à grandir.

Le secteur des personnes handicapées souffre moins que les établissements pour personnes âgées d'un déficit d'image. Ses difficultés à recruter des personnel de soins ou paramédicaux sont moindres compte tenu de la qualification attendue des personnels, mais la situation des établissements pour enfants n'en n'est pas moins préoccupante.

A | B | C | D | E | F

4. B. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

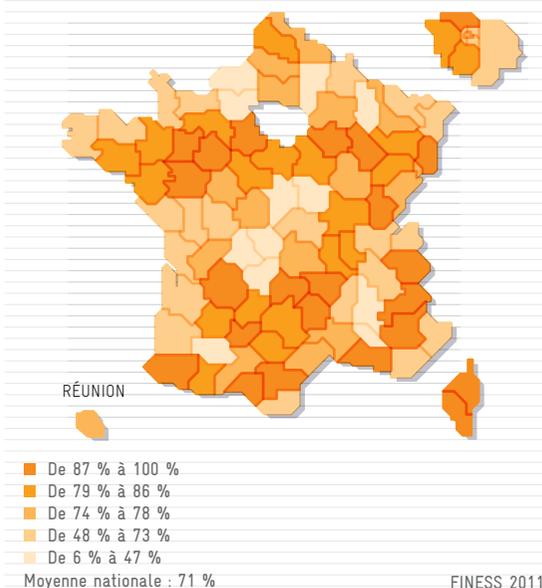
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

4. UNE BRANCHE MAJORITAIRE

➤ **71,3 %** : poids de la Branche dans l'hébergement d'enfants dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.

➤ Un poids de la Branche très variable selon les départements. Le taux varie entre 6 % dans la Creuse et 100 % dans 9 départements.

POIDS DE LA BRANCHE DANS L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE, PAR DÉPARTEMENT

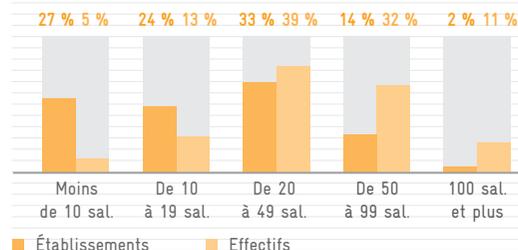


5. COMME LA BRANCHE, UN SECTEUR ENTRE CONCENTRATION ET DISPERSION

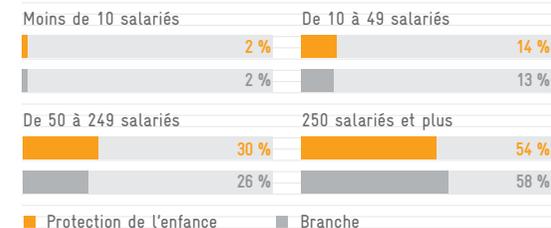
➤ **58 %** des effectifs du secteur de la protection de l'enfance sont employés dans des établissements ou services de moins de 50 salariés.

➤ **54 %** des effectifs du secteur de la protection de l'enfance sont concentrés dans les associations de 250 salariés et plus.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ASSOCIATION



4.C. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

6. DE BONNES CONDITIONS D'EMPLOI

➔ **89 %** d'emploi en CDI, davantage que dans la Branche (87 %).

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT



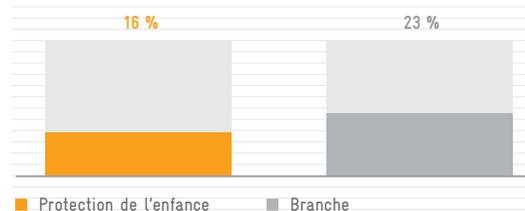
RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA BRANCHE SELON LE TYPE DE CONTRAT



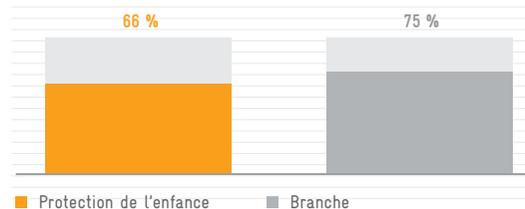
➔ **16 %** d'emplois à temps partiel (23 % dans la Branche).

➔ **66 %** de femmes (75 % dans la Branche).

PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SECTEUR



TAUX DE FÉMINISATION, SELON LE SECTEUR

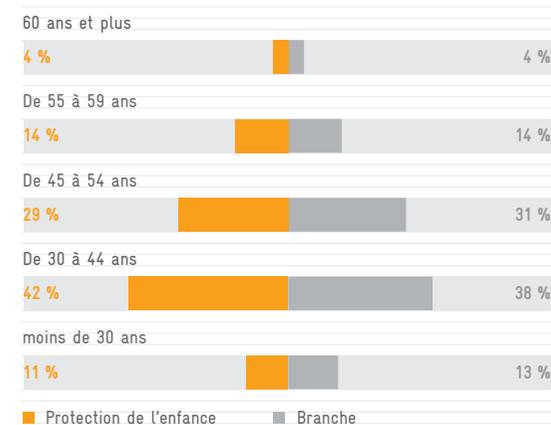


7. UNE STRUCTURE D'ÂGE COMPARABLE À CELLE DE LA BRANCHE

➔ **18 %** des effectifs de la protection de l'enfance ont 55 ans ou plus.

➔ Le secteur compte peu de salariés de moins de 30 ans (11 % contre 13 % dans la Branche).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



A | B | C | D | E | F

4.D. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

8. UNE STRUCTURE D'EMPLOI STABLE

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS

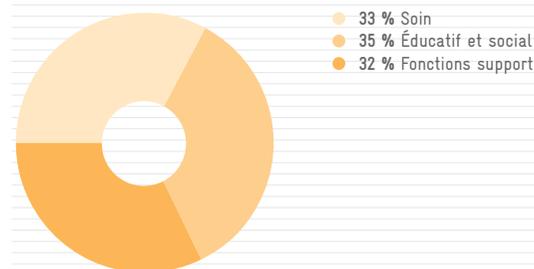
SOIN	6%
Médical	0,6%
Paramédical	4,3%
Psychologue	4%
Soins	1,5%
ÉDUCATIF ET SOCIAL	64%
Éducatif, social, insertion	62%
Éducateur spécialisé	27%
Moniteur-éducateur	11,4%
Assistant familial	8,2%
Chef de service	3,9%
Assistant social	1,8%
Travail Protégé	0,4%
Enseignement, formation	0,9%
FONCTIONS SUPPORT	30%
Services, moyens généraux	18%
Ouvrier et agent serv. hôteliers	5,3%
Ouvrier et agent serv. génér.	4,9%
Surveillant de nuit	3,8%
Maitresse de maison	3%
Serv. Administr., gestion	9,2%
Secrétaire	3,1%
Agent administratif	2,8%
Direction	3,1%
Directeur d'éts ou de service	2,2%

➔ **64%** des effectifs du secteur de la protection de l'enfance travaillent dans le domaine éducatif (34% dans l'ensemble de la Branche).

➔ Les éducateurs spécialisés représentent le 1^{er} emploi du secteur de la protection de l'enfance (**27%** des salariés), suivis par les moniteurs éducateurs (11%).

➔ La structure d'emploi par famille de métiers est globalement stable par rapport à 2007.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE PAR FAMILLE D'EMPLOI (TOUS SECTEURS)



9. MOBILITÉ

➔ **10,5%** : Un taux de mobilité similaire a celui de la Branche.

➔ Une très légère hausse par rapport à 2007.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOBILITÉ (EN %)



A | B | C | D | E | F

4.E. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

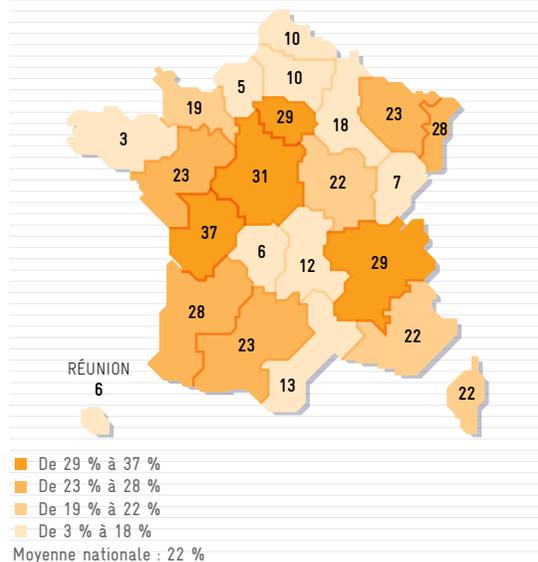
4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

10. DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN BAISSÉ

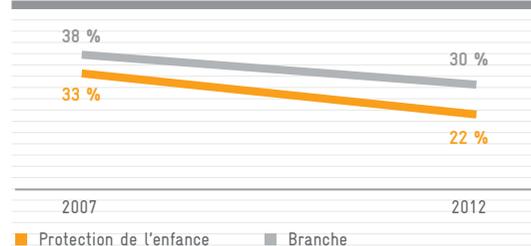
- ➔ 22 % des établissements signalent des difficultés de recrutement, soit 8 points de moins que dans la Branche.
- ➔ Ces difficultés s'expriment davantage sur un axe Paris / Bordeaux et dans la région Rhône-Alpes.

PART EN RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS SIGNALANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



- ➔ Des difficultés de recrutement en baisse dans le secteur de la protection de l'enfance (-11 points).
– Une baisse plus marquée que celle de la Branche.

ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



- ➔ Les emplois de psychiatres et d'assistant de placement familial sont les plus en tension dans le champ de la protection de l'enfance.

- ➔ Dans certaines régions, les difficultés de recrutement d'éducateurs spécialisés sont très élevées, notamment en Poitou-Charentes (26 %) et dans les DOM (33 %).

LES PRINCIPAUX EMPLOIS CONCERNÉS

Psychiatre	27,7 %
Assistant familial	24,5 %
Éducateur spécialisé	11,5 %
Surveillant de nuit	6,8 %
Moniteur-éducateur	4,9 %

CLÉ DE LECTURE : 27,7% des établissements employant des psychiatres ont des difficultés à en recruter.

A | B | C | D | E | F

4.F. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

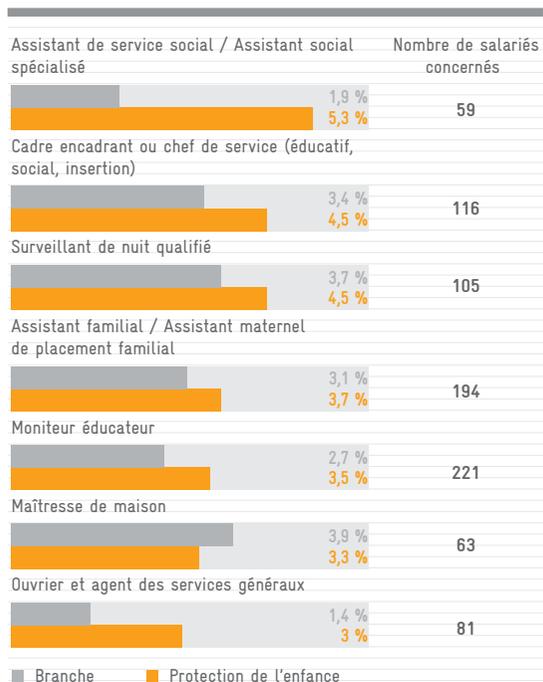
3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

11. DES BESOINS DE QUALIFICATION MODÉRÉS

PART DES EMPLOIS EN CDI N'AYANT PAS LA QUALIFICATION REQUISE POUR LEUR POSTE



➡ **2,8 %** des emplois du secteur de la protection de l'enfance n'ont pas la qualification requise pour leur poste (**1,8 %** dans la Branche).

➡ Les besoins de qualifications les plus élevés concernent les :

- Assistants de service social (**5,3 %**) ;
- Cadres encadrants ou chefs de service (**4,5 %**) ;
- Surveillants de nuit qualifiés (**4,5 %**).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Désinstitutionnalisation du secteur

L'application de la loi de 2007 relative à la protection de l'enfance est en œuvre. L'exigence d'offrir un parcours individuel adapté s'appuie sur une diversification croissante des formes d'accueil et d'accompagnement, ainsi que sur le développement de la coordination avec les partenaires de l'éducation, de la santé et du médico-social.

Les Centres éducatifs fermés (CEF), dont le développement est annoncé, sont dans la ligne de mire des politiques. Leur évaluation programmée visera à répondre au défi de leur inscription dans un dispositif global de traitement de la délinquance.

Le secteur est par ailleurs confronté à la question sensible de la prise en charge des mineurs étrangers isolés, pour lesquels les réponses sont aujourd'hui insatisfaisantes.

Autant d'enjeux qui appellent des compétences accrues en matière d'analyse des situations, de construction de projets, de travail en réseau, d'accompagnement des familles...

D'ores et déjà, le secteur est soumis à de fortes contraintes économiques qui peuvent constituer des menaces pour l'emploi.

A | B | C | D | E | F

5.A. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. UN SECTEUR EN CROISSANCE

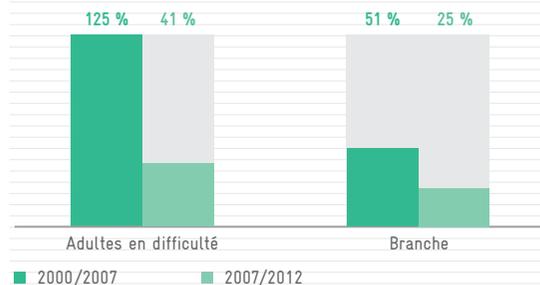
➔ **32 500** salariés, soit **41 %** de croissance en 5 ans (25 % pour la Branche).

➔ **1 605** établissements, soit une hausse de **47 %**.

LES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ (ÉVOLUTION 2000-2012)



ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS

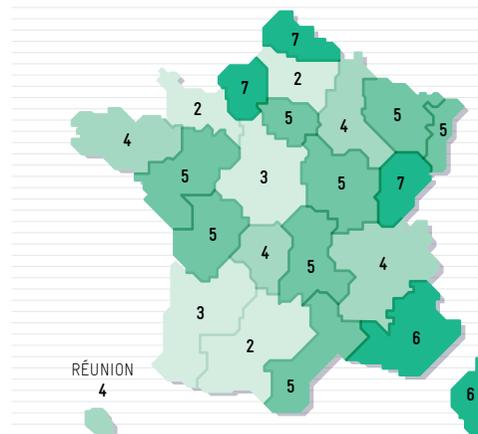


2. UNE IMPLANTATION HOMOGENE SUR LE TERRITOIRE

➔ **5 %** des emplois de la Branche.

➔ **9 %** des établissements de la Branche.

PART DU SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ DANS LA BRANCHE, SELON LA RÉGION



■ De 6 % à 5 %
■ 5 %
■ 4 %
■ De 2 % à 3 %
Moyenne nationale : 5 %

CLÉ DE LECTURE : 5 % des salariés de la Branche en Île-de-France travaillent dans le secteur des adultes et familles en difficulté.

3. DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET DE RÉADAPTATION SOCIALE POUR ADULTES

- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS);
- Centres d'adaptation à la vie active (CAVA);
- Entreprises d'insertion;
- Centres provisoires d'hébergement (CPH);
- Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA);
- Régies de quartier;
- ...

A | B | C | D | E | F

5. B. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

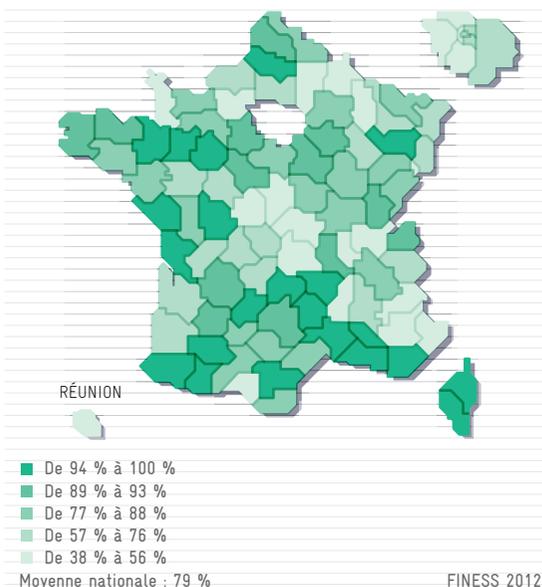
4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

4. UNE BRANCHE MAJORITAIRE DANS LE SECTEUR

- ➔ **79 %** : poids de la Branche dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale
- ➔ Une grande hétérogénéité géographique.
- ➔ Un poids de la Branche de 100 % dans 15 départements.

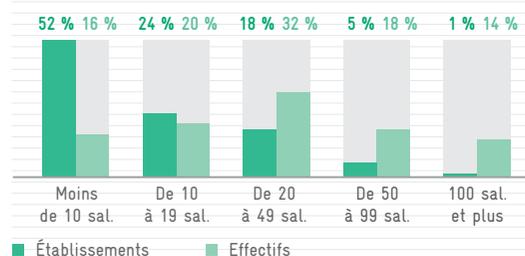
POIDS DE LA BRANCHE DANS LES CHRS, PAR DÉPARTEMENT



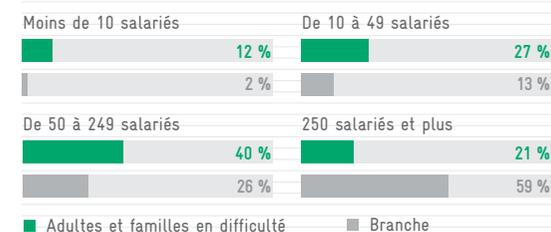
5. DES ÉTABLISSEMENTS ET ASSOCIATIONS DE PETITE TAILLE

- ➔ **68 %** des effectifs du secteur des adultes et familles en difficulté travaillent dans un établissement de moins de 50 salariés.
- ➔ **39 %** des effectifs travaillent dans une association de moins de 50 salariés, contre 15 % dans la Branche.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TAILLE D'ASSOCIATION



A | B | C | D | E | F

5.C. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

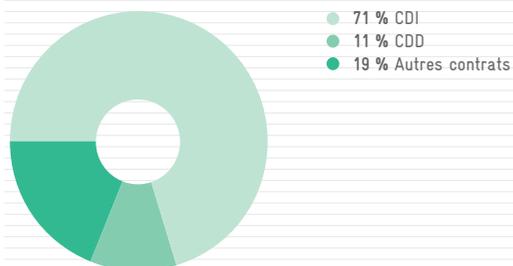
5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

6. LE TAUX DE CDI LE PLUS FAIBLE DE LA BRANCHE

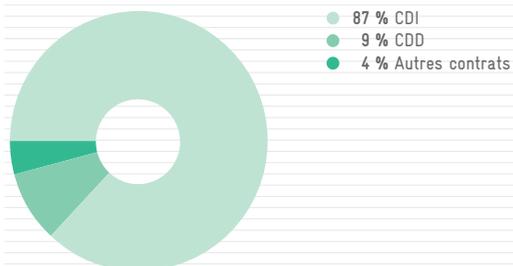
➔ **71 %** d'emplois en CDI, bien moins que la moyenne dans la Branche (87 %).

➔ **19 %** de contrats aidés (4 % dans la Branche).
Ce taux est en partie lié au poids du secteur de l'insertion par l'activité économique.

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE TYPE DE CONTRAT



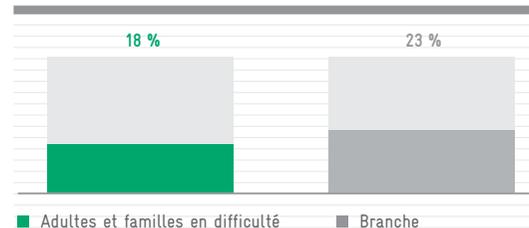
RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA BRANCHE SELON LE TYPE DE CONTRAT



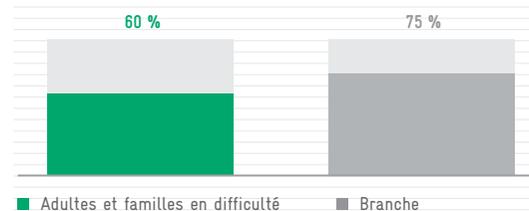
➔ **18 %** d'emplois à temps partiel.

➔ **60 %** de femmes (75 % dans la Branche).

PART DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL, SELON LE SECTEUR



TAUX DE FÉMINISATION, SELON LE SECTEUR

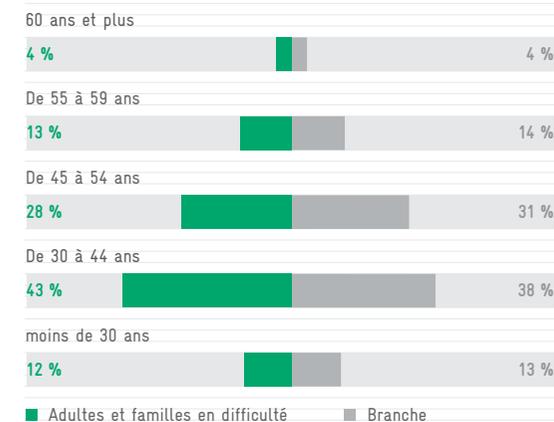


7. UN VIEILLISSEMENT SIMILAIRE À CELUI OBSERVÉ DANS LA BRANCHE

➔ **17 %** des effectifs du secteur des adultes et familles en difficulté ont 55 ans ou plus.

➔ **12 %** des effectifs du secteur des adultes et familles en difficulté ont moins de 30 ans.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



5.D. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

8. STRUCTURE D'EMPLOI

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX EMPLOIS

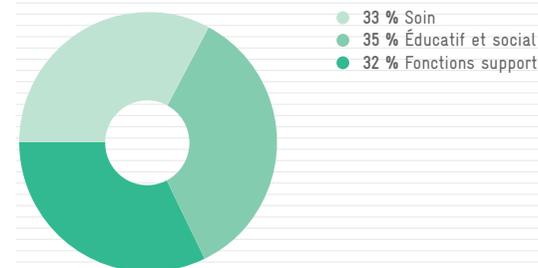
SOIN	4%
Médical	0,5%
Paramédical	1,7%
Psychologue	1,6%
Soins	2,1%
ÉDUCATIF ET SOCIAL	53%
Éducatif, social, insertion	45,3%
Éducateur spécialisé	12,3%
Moniteur-éducateur	5%
Assistant de service social	4,6%
Travail Protégé	6,4%
Ouvrier de production	5,2%
Moniteur d'atelier	1%
Enseignement, formation	0,7%
FONCTIONS SUPPORT	4,3%
Services, moyens généraux	26,3%
Ouvrier, agent des services généraux	11,8%
Ouvrier, agent des services hôteliers	9,1%
Surveillant de nuit qualifié	2,5%
Serv. Administ., gestion	13,1%
Secrétaire	3,6%
Agent administratif	3,6%
Employé accueil communication	3,1%
Direction	4%
Directeur d'éts ou de service	2,3%

➔ **53%** des effectifs du secteur des adultes et familles en difficulté travaillent dans le domaine éducatif (34% dans l'ensemble de la Branche).

➔ Avec **12,3%** des salariés, les éducateurs spécialisés représentent le 1^{er} emploi du secteur des adultes et familles en difficulté, suivi par les ouvriers et agents des services généraux (11,8%).

➔ La structure d'emploi par famille de métiers est globalement stable par rapport à 2007.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE PAR FAMILLE D'EMPLOI (TOUS SECTEURS)

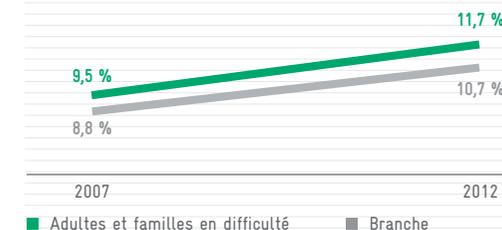


9. MOBILITÉ

➔ **11,7%** : Un taux de mobilité supérieur à celui de la Branche (+1 point).

➔ Une mobilité en hausse par rapport à 2007, à l'image de la situation observée dans la Branche.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOBILITÉ DANS LE HANDICAP ET DANS LA BRANCHE (EN %)



A | B | C | D | E | F

5.E. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

10. UN SECTEUR PEU SOUMIS AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

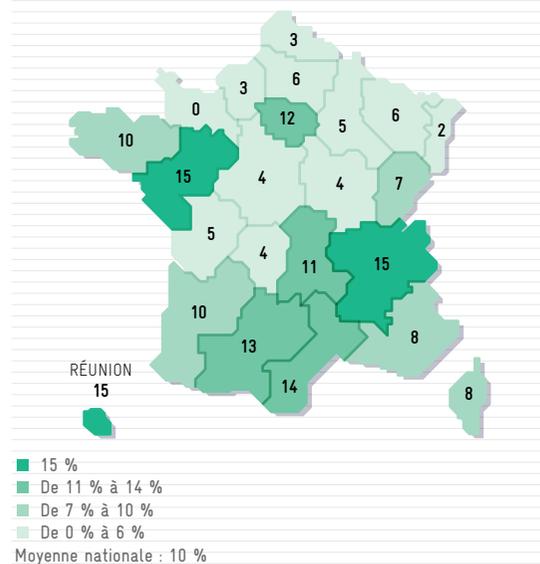
➔ 10% des établissements signalent des difficultés de recrutement, soit 20 points de moins que dans la Branche (30%).

➔ Ces difficultés s'expriment davantage en Pays de la Loire, à La Réunion et en Rhône-Alpes.

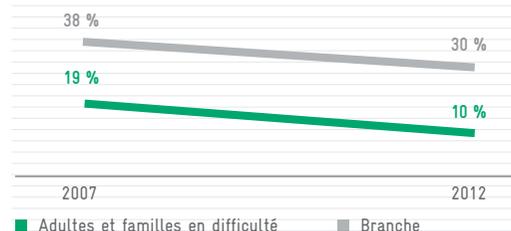
➔ Des difficultés de recrutement en baisse dans le secteur des adultes et familles en difficulté (-9 points), à l'image de ce que l'on observe dans la Branche.

➔ Les difficultés de recrutement concernent essentiellement l'emploi d'infirmier.

PART EN RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS SIGNALANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ÉVOLUTION DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



LES PRINCIPAUX EMPLOIS CONCERNÉS

Infirmier	11,7 %
Agent des services hôteliers	2,9 %
Moniteur-éducateur	2,8 %
Éducateur spécialisé	2,7 %
Agent des services généraux	2,7 %

CLÉ DE LECTURE : 11,7% des établissements employant des infirmiers ont des difficultés à en recruter.

A | B | C | D | E | F

5.F. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

1. LE SECTEUR SANITAIRE

2. LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES

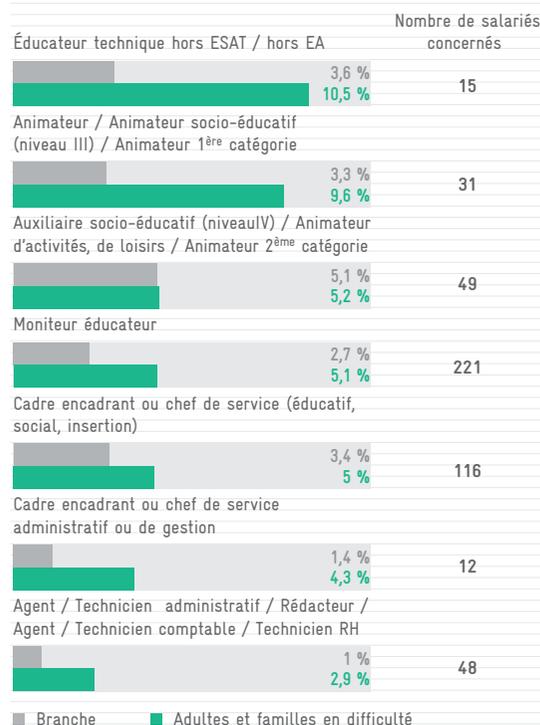
3. LE SECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. LE SECTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

5. LE SECTEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

11. DES BESOINS DE QUALIFICATION MODÉRÉS

PART DES EMPLOIS EN CDI N'AYANT PAS LA QUALIFICATION REQUISE POUR LEUR POSTE



➡ **1,8 %** des emplois du secteur des adultes et familles en difficulté n'ont pas la qualification requise pour leur poste (1,8 % pour la Branche).

➡ Les besoins de qualification sont plus élevés pour les :

- Éducateurs techniques (**10,5 %**) ;
- Animateurs (**9,6 %**) ;
- Auxiliaires socio-éducatifs (**5,2 %**).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Fluctuation des politiques

Les difficultés financières du secteur, notamment dans les CHRS, astreignent fortement les perspectives d'évolution du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion des sans abris et mal logés à l'évolution des politiques publiques.

Ces politiques publiques sont en constante évolution depuis plusieurs années, entre droit au logement opposable (loi DALO) et priorité donnée à l'accès direct au logement (au détriment des structures d'hébergement).

Toutefois, le Plan quinquennal d'action pour l'accès à l'hébergement et l'accès au logement qui débute fin janvier 2013, devrait coûter 2,5 milliards d'euros par an, et se traduire dans le secteur par la création de 4 000 places d'hébergement d'urgence.

Un des enjeux du secteur est lié à la précarisation des structures, qui fait peser des menaces sur les conditions de travail (baisse du taux d'encadrement, non-remplacement de salariés, etc.) et les conditions d'accueil des publics.